

**PROCÈS-VERBAL D'UNE ASSEMBLÉE DES MEMBRES
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE
LES JEUNES DÉCOUVREURS, TENUE À BOUCHERVILLE,
LE LUNDI 24 JANVIER 2018 À 18h30**

Présents

Isabelle Palardy
Jean-François Fournier
Alexandra Goyer
Marianne Dion-Labrie
Benoit Blanchard
Bruno Vachon
Louise Gagné
Ricardo Urbina
Nicole Martel
Nancy Mc Duff
Geneviève Richard
Candice Los pied
Carole Leroux
Nancy Cournoyer

Absent

Diane Robichaud

Étant tous membres du Conseil d'établissement de l'école Les Jeunes Découvreurs,

Liette Jodoin, directrice

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum (constat 1)

La vice-présidente, madame Geneviève Richard, nous adresse le mot de bienvenue.

Tous les membres ayant été convoqués, le quorum est constaté et l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (adoption 2)

CÉ-17-18-20

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Nancy Cournoyer, secondée par monsieur Jean-François Fournier et adoptée à l'unanimité,

IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour avec un point à ajouter à la section « Communication dans l'Alizé » (anglais accru).

3. Revue, adoption, signature et suivi du procès-verbal du 4 décembre 2017 (adoption 5)

CÉ-17-18-21

SUR PROPOSITION dûment faite par monsieur Bruno Vachon, secondée par madame Marianne Dion-Labrie et adoptée à l'unanimité,

IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal avec la modification suivante : point 8 : transformer le point de décision en point d'information.

4. Parole au public (information 10)

Comme aucun membre du public n'est présent à la séance, ce point n'est pas abordé.

5. Suivi du procès-verbal

5.1 Sécurité aux abords de l'école- Suivi du comité de la circulation de la Ville de Boucherville (information, 5)

Le comité de la circulation de la Ville de Boucherville ne s'est pas penché sur la question. Monsieur Ricardo Urbina demande des précisions concernant les modalités de suivi de ce comité.

Madame Carole Leroux mentionne qu'il existe des « bancs de neige » que les enfants doivent enjamber afin d'avoir accès aux passages piétonniers. C'est notamment le cas pour les passages piétonniers à l'intersection des rues « Jacques-Cartier/Étienne-Brûlé » et « Jacques-Cartier/Christophe-Colomb ». Madame Liette Jodoin assurera le suivi de ce point pour la prochaine rencontre.

5.2 Communication option musique (information, 5)

La communication concernant l'option musique a été faite dans l'Alizé. Aucun commentaire de parents n'a été reçu par la direction à ce sujet. L'option musique sera aussi évaluée dans l'offre d'activités parascolaires. Un suivi sera fait par madame Liette Jodoin à ce sujet.

6. OPP

6.1 Suivi des projets de l'année en cours (discussion, 5)

Madame Blanchet, responsable de l'OPP, ne pouvait être présente pour la rencontre. Madame Liette Jodoin a toutefois discuté avec madame Blanchet le vendredi 19 janvier 2018 à propos des démarches réalisées par l'OPP. Les membres présents discutent des documents reçus concernant les diverses possibilités d'activités de financement. Selon ces documents, les activités les plus payantes des dernières années sont la vente de chocolat et l'activité de financement « le cirque c'est magique » réalisée il y a trois ans.

Pour les prochaines campagnes de financement, madame Blanchet a mentionné qu'il serait intéressant d'annoncer en début d'année les activités de financement qui auront lieu tout au long de l'année scolaire.

Les membres discutent des diverses possibilités de financement pour les prochaines années. Étant donné que les montants nécessaires à la réalisation des activités pour l'année scolaire en cours sont déjà amassés, il est convenu de ne pas faire de campagnes de financement d'ici la fin de l'année scolaire et de concentrer les activités de financement et de communication à partir de l'année scolaire 2018-2019. Les campagnes de financement choisies sont : les étiquettes d'identification des effets personnels et des items scolaires (début de l'année scolaire), les recettes en pot (Noël 2018) et la vente le chocolat et autres produits, par le biais du catalogue *Perfection* pour Pâques. La possibilité de faire des dons en argent sera aussi offerte.

Les membres soulignent la qualité du travail effectué par madame Isabelle Blanchet.

6.2 Planification des levées de fonds pour l'an prochain (discussion, 15)

Ce point à l'ordre du jour a été traité à la section 6.1.

CÉ-17-18-22

7. Contrat des Petits Futés (adoption 5)

Madame Jodoin explique la situation arrivée l'an dernier avec l'organisme des Petits Futés (nécessité de quitter les lieux loués pour préparer le gymnase avant l'entrée des élèves). La présidente de l'organisme demande un dédommagement pour les trois derniers jours de la semaine où elle a dû relocaliser le camp de jour. Les membres discutent de cette possibilité et un calcul au prorata des journées est effectué. Le montant est de 308.00\$. Les membres décident également de reconduire le contrat pour l'été 2018.

La discussion initialement prévue pour ce point devient ainsi une adoption.

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Geneviève Richard, secondée par monsieur Jean-François Fournier et adoptée à l'unanimité,

IL EST RÉSOLU d'adopter le remboursement de 308.00\$ ainsi que le renouvellement du contrat pour l'été 2018. Une quittance devra toutefois être signée par les deux parties au moment du remboursement.

8. Contrat des photos scolaires 2018 (adoption 5)

CÉ-17-18-23

Madame Jodoin explique les diverses possibilités et démarches réalisées pour l'octroi du contrat des photos scolaires. Après discussion, les membres aimeraient que l'école obtienne une plus grande ristourne avec le photographe Yna Images, mais désirent que le contrat lui soit alloué en raison de la qualité de ses photos et de l'excellence de sa communication par courriel avec la direction de l'école.

Un remerciement est adressé à madame Jodoin pour la qualité du travail accompli dans ce dossier.

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Nicole Martel secondée par monsieur Bruno Vachon et adoptée à l'unanimité,

IL EST RÉSOLU d'adopter le contrat de Yna Images pour l'an prochain.

9. Budget révisé (adoption, 10)

CÉ-17-18-24

Madame Jodoin explique les détails du budget de l'école et les mesures qui y sont incluses. Le montant négatif du service de garde équivaut à des revenus de garde qui seront à payer par les parents d'ici la fin de l'année. Les dépenses engagées jusqu'à maintenant liées au fonds à destination spéciale comprennent l'ergothérapie et les spectacles ayant eu lieu à l'école. D'autres dépenses sont à prévoir d'ici la fin de l'année. Le budget sera en équilibre à la fin de l'année scolaire.

Monsieur Ricardo Urbina suggère qu'une communication sur le budget soit diffusée dans l'Alizé.

SUR PROPOSITION dûment faite par monsieur Bruno Vachon, secondée par madame Louise Gagné et adoptée à l'unanimité,

IL EST RÉSOLU d'adopter le budget révisé.

10. Reddition de comptes sur les mesures budgétaires du MEES (adoption, 10)

Madame Jodoin explique les diverses mesures budgétaires émanant du MEES, dont le programme « Partir du bon pied ». Les sommes reçues par la mesure ont servi à implanter le programme « Ribambelle » au préscolaire par l'ajout de service en psychoéducation et en éducation spécialisée. Deux journées ont également été ajoutées en classe de 1^{re} année pour du soutien à l'enseignement.

Le MEES exige une résolution des conseils d'établissement attestant que l'argent est dépensé correctement, selon les modalités du MEES. Chaque direction d'école doit faire sa propre reddition de comptes. Madame Jodoin explique aux membres du CÉ qu'une autre mesure reçue sert à accompagner les parents des élèves de la 1^{re} année. Celle-ci se traduit par une offre de conférences aux parents par le secteur de Boucherville (mise en commun des sommes reçues du MEES).

CÉ-17-18-25

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Geneviève Richard, secondée par madame Alexandra Goyer et adoptée à l'unanimité,

IL EST RÉSOLU d'adopter la résolution sur la reddition de comptes du MEES.

11. Communication dans l'Alizé (discussion 10)

Monsieur Ricardo Urbina présente la possibilité de rédiger une communication destinée aux parents concernant la disparition de l'anglais accru pour l'année scolaire 2018-2019 et des raisons qui y sont liées. Afin de rassurer les parents, une communication sera faite à ce sujet.

Madame Goyer mentionne que cet article pourrait aussi permettre de faire état des autres forces de l'école (ex : looping, TIC, absence de cahiers d'exercices aux premier et troisième cycles). Il serait aussi important de mentionner que l'anglais pourrait être offert en activité parascolaire.

Monsieur Ricardo Urbina rédigera une communication concernant le budget de l'école.

12. Service de garde (information 5)

Madame Louise Gagné mentionne que pour la journée pédagogique du 29 janvier 2018, il est prévu d'aller aux glissades à Piémont. Les élèves resteront à l'école pour la journée pédagogique du 30 janvier. Plusieurs activités sur le thème du carnaval d'hiver seront présentées aux élèves.

Madame Louise Gagné fait aussi un retour sur la sortie aux « Lapins crétins ». Le service de garde ne renouvellera pas l'expérience en raison de plusieurs déficiences constatées au niveau de l'organisation.

13. Vie à l'école (information 5)

Un retour est fait sur les nombreuses activités entourant Noël. Le pique-nique déjeuner au gymnase fut très apprécié de tous. Le spectacle de Noël au gymnase a aussi été bien apprécié, tout comme la pièce de théâtre montée par les élèves de madame Carole Leroux. La pièce de théâtre a d'ailleurs gagné une bourse de la Fondation Desjardins. Madame Leroux explique aussi qu'un vidéo de ses élèves est disponible sur le site de la CSP.

Les élèves du premier cycle assisteront à une animation littéraire de Gribouille Bouille vendredi le 26 janvier 2018.

Une activité mère-fille aura lieu le 26 janvier 2018 pour le deuxième cycle.

Les élèves du troisième cycle iront assister au spectacle « Secondaire en spectacle » à l'école de Mortagne le mercredi 24 janvier 2018.

Des élèves du troisième cycle ont organisé une activité patin qui sera annoncée dans le prochain Alizé. Les journées ciblées à la patinoire sont les mercredis midis pour le 3^e cycle et les vendredis midis pour le 2^e cycle.

14. Comité de parents (information 10)

Monsieur Jean-François Fournier annonce le changement de délégué aux rencontres du comité de parents de la CSP. Les règles de passage du primaire/secondaire et du 2^e au 3^e secondaire ont été explicitées à la dernière rencontre. À noter qu'il existe plusieurs parcours particuliers après la 3^e secondaire. À l'ordre d'enseignement primaire, un enfant peut redoubler une seule fois. Le compte-rendu de ces règles sera acheminé aux membres du conseil.

La politique sur les allergies a été discutée. Un retour a été fait aux écoles concernant les allergènes. La CSP n'a pas donné aux écoles la consigne d'interdire un aliment en particulier. Il est fortement encouragé de faire de la sensibilisation auprès des enfants dans les classes et auprès des parents. L'enfant allergique doit être conscient de sa situation. Madame Jodoin explique que l'école a uniquement un pouvoir d'influence et qu'on ne peut pas empêcher un enfant de manger un aliment ou tout un lunch, même si cela contrevient à la politique alimentaire. Le message sera fait à l'assemblée générale des enseignants et également auprès des éducatrices au service de garde.

L'inscription des élèves se fait en ligne sur le site de la CSP, et ce, pour les enfants qui fréquentent déjà l'école. Concernant les nouvelles inscriptions à l'ordre d'enseignement préscolaire, les parents doivent prendre un rendez-vous avec le secrétariat. Finalement, pour nos élèves finissants, les parents doivent remplir un document papier remis par la directrice adjointe de l'école secondaire De Mortagne, responsable du passage primaire-secondaire.

15. Correspondance (information 5)

Une correspondance liée aux critères de sélection d'une direction d'école a été reçue. Ce point sera traité à huis clos lors de la prochaine séance du conseil.

16. Levée de l'assemblée**CÉ -17-18-26**

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Isabelle Palardy, appuyée par madame Geneviève Richard et adoptée à l'unanimité,

Il EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 20h33.

ISABELLE PALARDY
Présidente du
Conseil d'établissement

LIETTE JODOIN
Directrice